

COMMUNIQUE

***Hervé MORIN, président de
la Région Normandie, élu président
du Syndicat Mixte du Port de Dieppe***

Le Comité Syndical du Port de Dieppe nouvellement constitué s'est réuni mercredi 3 mars 2016. Hervé Morin, président de la Région Normandie a été élu président du Syndicat Mixte du Port de Dieppe. Jean-Christophe Lemaire, membre représentant le Conseil Départemental de la Seine Maritime a été élu Vice-Président. A l'occasion de cette séance, les représentants des collectivités membres du Syndicat Mixte ont examiné les Orientations Budgétaires 2016 et débattu des investissements et des projets de développement à réaliser sur le Port de Dieppe.

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Port de Dieppe est composé des élus suivants : M. Hervé Morin (suppléant M. Jean-François Bloc) ; M. Thierry Dulière (suppléant suppléant M. Pierre Vogt) ; M. Jean-Baptiste Gastinne (suppléant, Mme Valérie Garraud) ; M. Jean-Christophe Lemaire (suppléant M. André Gautier) ; M. Boulier (suppléant M. Franck Sottou) ; M. Sébastien Jumel (suppléant M. Lucien Lecanu).

Monsieur Hervé Morin, assurant désormais la présidence des Syndicats Mixtes du Port de Dieppe et de Ports Normands Associés (Caen et Cherbourg) a réaffirmé lors de cette séance : *« sa volonté de favoriser les synergies et les nécessaires rapprochements entre les ports normands, seul moyen de garantir une stratégie portuaire ambitieuse et cohérente pour tous les secteurs d'activités maritimes à l'échelle de la Normandie : le commerce maritime, le Transmanche, la pêche, la réparation navale et l'éolien offshore. Le Président Morin a souligné que l'élection de monsieur Jean-Christophe Lemaire à la vice-présidence du Syndicat Mixte du Port de Dieppe, renforçait la cohésion des collectivités partenaires au service d'une politique commune et que représentant du territoire dieppois il aurait à cœur aux côtés des agents et de la direction du Port de travailler au quotidien pour l'avenir du Port de Dieppe et au service de tous ».*

Bilan 2015 des activités du Port de Dieppe

Depuis sa création il y a 9 ans, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe développe de manière équilibrée les activités portuaires pour renforcer la vocation maritime du littoral normand. 110 agents mettent leurs compétences au service des usagers et des professionnels de la mer.

Le Port de Dieppe enregistre en 2015 son meilleur score depuis 10 ans avec 2,15 millions de tonnes de marchandises (+21,5%). L'année 2015 confirme la bonne fréquentation de la ligne Dieppe-Newhaven et conforte le Port de Dieppe, au service d'une ambition portuaire régionale.

Transmanche

La liaison maritime Dieppe-Newhaven, avec l'ouverture d'une troisième rotation quotidienne de mai à septembre, a franchi en douze mois la barre des 409 961 passagers (+43,6%). Le nombre de véhicules de tourisme - voitures et motos - (135 167) est en hausse de 52,9%. Les "autres véhicules" de tourisme (autocars, caravanes, petites remorques, bicyclettes...) enregistrent une augmentation de 357% avec 17582 unités. 51018 camions ont été comptabilisés (+40%) dont 7025 remorques non accompagnées contre 1695 pour l'année 2014.

Le fret Transmanche avec 1 625 145 tonnes enregistre une hausse de 34,6%. L'accroissement de l'activité Transmanche souligne l'intérêt de la ligne et l'existence d'une clientèle captive dans un contexte concurrentiel et des conditions de fonctionnement nécessitant toujours plus d'investissements en matière de sûreté et de sécurité.

Commerce maritime

Le tonnage total des trafics traités dans l'avant port et le bassin de Paris s'élève à 523 183 tonnes contre 561 678 tonnes en 2014 (-6,8%), un résultat consécutif à la baisse de l'activité de la SAS Graves de Mer dont le terminal est installé dans l'avant port.

- *Graves de Mer*: la production de graves de mer demeure fortement impactée par la crise du BTP. 331 855 tonnes (-18%) ont été débarquées dans l'avant port contre 405 450 tonnes en 2014.

Les trafics opérés dans le bassin de commerce progressent de 22,4% avec 191 328 tonnes contre 156 228 en 2014.

- *Graines, huile et tourteaux*: l'export de tourteaux (78666 tonnes en 2015, 64352 tonnes en 2014 - +22,4%) et d'oléagineux (78389 tonnes en 2015, 50759 tonnes en 2014 - +54%), par l'entreprise SAIPOL, est en forte hausse sur ces produits transformés.
- *Autres trafics avec grutage*: le trafic d'éoliennes avec 30 navires et 14884 tonnes manutentionnées en 2015 (15414 tonnes en 2014) est stable, l'export de bois enregistre une baisse avec 8072 tonnes en 2015 (12283 tonnes en 2014). L'export de ferraille est en hausse (8835 tonnes en 2015, 7755 tonnes en 2014). 2400 tonnes d'engrais ont été débarquées pour l'approvisionnement des coopératives agricoles du secteur.

Depuis 2006, année précédant la reprise du Port par la Région, les trafics ayant fait l'objet de prestations de grutage sur le port de commerce ont été multipliés par 4.

Pêche

L'économie maritime locale s'appuie sur une flottille de pêche d'environ 80 navires et se caractérise par sa nature artisanale. Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe améliore les conditions de travail des professionnels de la mer confrontés à des contraintes toujours plus nombreuses et soutient la pêche côtière normande qui valorise des produits de grande qualité assurant la renommée de la place dieppoise avec un produit phare : la coquille Saint-Jacques.

893 tonnes de poissons sont passées en criée en 2015 et 1465 tonnes de coquilles Saint-Jacques. Le prix moyen de la coquille Saint-Jacques sur l'année 2015 est plus élevé qu'en 2014 : 3,45 euros contre 2,85, tout comme le prix moyen général de l'ensemble des produits de la mer : 2,89 euros en 2014, 3,38 euros en 2015.

La zone technique de carénage équipée d'un élévateur à bateaux appréciée des professionnels de la mer répond aux besoins de la flottille régionale avec 126 prestations enregistrées en 2015, soit une hausse de 34%. L'espace de vente directe des pêcheurs quai Trudaine, attractif et conforme aux normes sanitaire en vigueur, regroupe une dizaine de professionnels et valorise toute l'année la pêche artisanale et les produits frais de la marée.

Plaisance

Le Port de plaisance de Dieppe, sans contrainte de marée, offre en cœur de ville tous les services d'un grand port d'attache et de multiples avantages au navigateur de passage. 2031 bateaux visiteurs ont fait escale. Le nombre de nuitées - 9032 - est stable. Les plaisanciers/visiteurs sont originaires des pays Bas, de France, de Belgique, du Royaume Uni, d'Allemagne, de suède, du Danemark, de Norvège, de Finlande, d'Estonie...

Le port à sec - lauréat de l'Appel à projets des ports de plaisance exemplaires -, conforte, depuis sa mise en service le mois de novembre dernier, la vocation nautique et touristique de la Normandie. La transformation de la forme de radoub en port à sec - projet unique de préservation du patrimoine maritime et d'innovation technologique en milieu marin financé par la Région, le Département et l'Union Européenne -, permet de stocker 292 bateaux à moteur mesurant jusqu'à 7,40m.

83 navires à moteur sont d'ores et déjà dans le port à sec - 136 plaisanciers inscrits sur la liste d'attente vont progressivement l'intégrer. Le Port de Dieppe double ainsi la capacité d'accueil qui était la sienne en 2007, avec à ce jour 396 emplacements au bassin Ango, 84 au bassin de paris, 64 au bassin Duquesne et 292 dans le port à sec. 82% des places proposées par le Port de Dieppe disposent d'un accès sans contrainte de marée.

Le port à sec, en service depuis la fin de l'année dernière, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe programme les aménagements publics et la création d'espaces bâtis aux fins de développer des activités nautiques et touristiques.

Recettes/Produits de l'exploitation

La mixité des activités, l'occupation des terre-pleins et des hangars, davantage de prestations, la diversification des trafics à plus forte valeur ajoutée et surtout la mise en place de la 3^{ème} rotation du Transmanche en 2015 ont généré une hausse des recettes d'exploitation à hauteur de 7,9M€ (+9,9%).

Orientations Budgétaires 2016

Le Port de Dieppe au service d'une ambition portuaire régionale

Le Syndicat Mixte du Port de Dieppe pourvoit à ses dépenses de fonctionnement grâce à ses ressources propres et assure l'autofinancement des programmes d'investissement en complément des partenaires financeurs. Plus de 60 millions d'euros d'opérations structurantes sont programmées jusqu'en 2020, dans le cadre du Programme Pluriannuel d'investissement. L'année 2016 sera marquée par la poursuite de l'effort financier engagé par le Syndicat Mixte.

Les investissements nouveaux programmés au budget général à hauteur de 10,9 M€ concernent : la centralisation des commandes portuaires et la modernisation de la signalisation portuaire, des travaux de confortement des quais et ouvrages fixes, une opération de dévasage et de gros entretien de la passerelle Amiral Rolland. Les études portent essentiellement sur le projet de remplacement du pont Colbert à comparer avec les solutions de rénovation, les aménagements urbains autour du port à sec pour l'installation de professionnels du nautisme, l'extension des locaux de la gendarmerie maritime.

6,5 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour le Commerce/Transmanche. Les investissements concernent : l'achèvement des travaux de rénovation du bâtiment du chantier naval Manche Industrie Marine, la reconstruction d'un hangar quai de Norvège, l'acquisition d'une nouvelle grue mobile 80T, la consolidation et l'équipement électrique des quais du bassin de Paris ; des travaux sur la passerelle Transmanche et de sécurisation du site ; des études relative aux aménagements à réaliser pour l'accueil des navires de maintenance qui interviendront sur les parcs éoliens marins.

1M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la pêche. Les investissements concernent les travaux de reprise de l'élévateur à bateaux à 400 tonnes, la mise en place de bornes d'avitaillement quai du Tonkin, l'acquisition et le renouvellement d'outillages et d'un nouveau logiciel de vente à la criée, des études pour la création d'un bâtiment dédié à la trieuse.

1,4 M€ de crédits nouveaux sont prévus pour la plaisance. Les investissements concernent les travaux sur l'atténuateur de houle et le remplacement des pieux, le renouvellement de pontons ; des études sur la réorganisation du bassin Ango et le renouvellement du système de distribution de carburant, la réfection du brise-lames situé sous l'actuel parking près de la jetée Ouest avec l'aménagement d'un accès nautique à la mer.

Le Port de Dieppe se place résolument dans une dynamique de développement des activités maritimes, en cohérence et dans la dynamique des ports normands. Avec le soutien des collectivités - au premier rang desquelles la Région -, le Syndicat Mixte du Port de Dieppe met en avant son rôle majeur d'investisseur public au service d'une ambition portuaire régionale.

Le prochain Comité Syndical du Port de Dieppe se tiendra mercredi 23 mars à 18h30 au siège du Syndicat Mixte pour l'adoption du budget primitif 2016.